



Critère 1 – Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations		
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat
<p>LIEU IFSI IFAS du CH de Chauny 94, rye des anciens combattants d'AFN et TOM 02300 Chauny</p> <p>QUOTA 75 places</p> <p>PRÉREQUIS</p> <ul style="list-style-type: none">- Avoir 17 au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection- Être titulaire du baccalauréat ou de l'équivalence de ce diplôme- Pour les candidats relevant de la Formation Professionnelle Continue (article L6311-1 du code du travail) :<ul style="list-style-type: none">* Justifier d'une cotisation à un régime de protection sociale d'une durée minimum de 3 ans* Avoir réussi les épreuves de sélection	<p>LIEU IFSI IFAS du CH de Chauny 94, rye des anciens combattants d'AFN et TOM 02300 Chauny</p> <p>QUOTA 65 places</p> <p>PRÉREQUIS</p> <ul style="list-style-type: none">- Avoir 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation- - Avoir été sélectionné sur la base d'un dossier et d'un entretien Télécharger le dossier et la fiche d'inscription pour la rentrée 2023	



Critère 1 – Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations		
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat
<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnaliser le parcours de l'étudiant - Amener l'étudiant à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif - Permettre à l'étudiant de développer des ressources théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles - Apprendre à l'étudiant à reconnaître ses émotions - Favoriser le développement d'une éthique professionnelle <p>DURÉE</p> <p>6 semestres sur 3 années, 4200 heures dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 750h de cours magistraux - 1 050h de travaux dirigés - 2 100h de stages cliniques soit 50% de la formation - 300h de travail personnel guidé 	<p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former des professionnels de santé, autonomes, responsables, opérationnels dès la prise de poste et aptes à travailler en équipe pluri-professionnelle. <p>DURÉE</p> <p>La formation comporte 44 semaines de formation théorique et clinique soit 1 540 heures, se répartissant en 770 heures (22 semaines) de formation théorique et 770 heures (22 semaines) de formation clinique. L'enseignement en institut de formation et les stages cliniques sont organisés sur la base de 35 heures par semaine.</p>	



Critère 1 – Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations		
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat
<p>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour les bacheliers ou équivalents : inscriptions sur la plateforme PARCOURSUP <p>Pour découvrir le calendrier complet de Parcoursup, cliquer ici</p> <ul style="list-style-type: none">- Pour les candidats relevant de la formation professionnelle continue (FPC) : épreuves de sélection <p>Calendrier des épreuves de sélection 2023 à venir.</p> <p>La rentrée se déroule début septembre.</p>	<p>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</p> <ul style="list-style-type: none">- Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de l'institut ou à retirer sur place à l'IFAS de Chauny- Pour découvrir le calendrier complet cliquer ici- Nouveauté 2023 : double rentrée : une en janvier et une en septembre	
<p>TARIFS</p> <ul style="list-style-type: none">- 8371€ pour l'année 2022- Pour les FPC (Formation professionnelle continue), les frais d'inscription aux épreuves de sélection s'élèvent à 70€- Droits universitaires : 170€- Contribution vie étudiante et campus : 95€	<p>TARIFS</p> <p>Le coût de la formation Aide-Soignante s'élève à 7474€ pour l'année 2022.</p>	



Critère 1 – Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations		
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat
<p>MÉTHODES MOBILISÉES</p> <p>La formation en soins infirmiers est basée sur l'alternance intégrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Apprentissage théorique – Apprentissage pratique <p>La formation est structurée autour de l'étude de situations cliniques privilégiant une pédagogie participative, démonstrative et active.</p>	<p>MÉTHODES MOBILISÉES</p> <p>La formation aide-soignante est basée sur l'alternance intégrative :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Apprentissage théorique – Apprentissage pratique <p>La formation est structurée autour de l'étude de situations cliniques privilégiant une pédagogie participative, démonstrative et active.</p>	
<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> – Évaluation formative : a pour fonction de favoriser la progression des apprentissages et de renseigner l'étudiant sur les acquis ou les éléments à améliorer. – Évaluation sommative : a pour fonction l'attestation ou la reconnaissance des apprentissages. Elle survient au terme d'un processus d'enseignement et sert à sanctionner ou à certifier le degré de maîtrise des apprentissages des étudiants. <p>Les évaluations peuvent être individuelles ou groupales, écrites ou orales voire sous la forme d'ateliers pratiques pour certaines UE.</p>	<p>MODALITÉS D'ÉVALUATION</p> <ul style="list-style-type: none"> – Évaluation formative : a pour fonction de favoriser la progression des apprentissages et de renseigner l'étudiant sur les acquis ou les éléments à améliorer. - Évaluation sommative : a pour fonction l'attestation ou la reconnaissance des apprentissages. Elle survient au terme d'un processus d'enseignement et sert à sanctionner ou à certifier le degré de maîtrise des apprentissages des étudiants. <p>Les évaluations peuvent être individuelles ou groupales, écrites ou orales voire sous la forme d'ateliers pratiques pour certains modules.</p>	



Critère 1 – Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations		
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat
<p>CERTIFICATION</p> <p>Les étudiants ayant validé les 5 premiers semestres de la formation soit l'équivalent de 150 crédits et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'État d'infirmier, il vaut grade de Licence et s'inscrit dans le dispositif universitaire Licence-Master-Doctorat.</p>	<p>CERTIFICATION</p> <p>Le diplôme d'Etat d'aide-soignant s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel.</p>	
<p>ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>L'IFSI IFAS de Chauny s'inscrit dans une politique d'égalité des chances et s'engage à mettre en œuvre des mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.</p> <p>Pour plus d'informations vous pouvez consulter la rubrique Handicap</p>	<p>ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>L'IFSI IFAS de Chauny s'inscrit dans une politique d'égalité des chances et s'engage à mettre en œuvre des mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.</p> <p>Pour plus d'informations vous pouvez consulter la rubrique Handicap</p>	<p>ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>L'IFSI IFAS de Chauny s'inscrit dans une politique d'égalité des chances et s'engage à mettre en œuvre des mesures d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant.</p> <p>Pour plus d'informations vous pouvez consulter la rubrique Handicap</p>



Critère 1 – Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations		
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat
<p>TAUX DE RÉUSSITE</p> <p>93% pour l'année 2022</p> <p>MODALITÉS DISPENSES D'ENSEIGNEMENT</p> <p>Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. Art. 7 - (modifié par l'arrêté du 13/12/2018 - art. 3) Pour davantage d'informations, consulter la rubrique sur les modalités d'octroi de dispense d'enseignement</p>	<p>TAUX DE RÉUSSITE</p> <p>97% pour l'année 2022</p> <p>PARCOURS PASSERELLES</p> <p>Equivalences et dispenses /Allègement de formation Sont concernées Les personnes titulaires des diplômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DEAP - BAC PRO ASSP - BAC PRO SAPAT - ADVF - ASMS - DEAES - ARM - Ambulancier <p>Pour davantage d'information consulter la rubrique Formation partielle Aide-soignante : Modalités des équivalences et dispenses d'enseignement; allègements de formation</p>	



Critère 1 – Id 1 : Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour y accéder et les résultats obtenus

Détail des formations		
Formation Soins Infirmiers	Formation Aide-soignante	Formation continue au tutorat
<p>ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE</p> <p>Plusieurs spécialisations permettent à l'infirmier d'évoluer dans sa profession et de découvrir d'autres missions : infirmier-anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, puéricultrice, infirmier en pratique avancée, Cadre de santé, infirmier libéral...</p> <p>Pour plus d'informations, consulter la rubrique Quelles évolutions possibles ?</p>	<p>ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE</p> <ul style="list-style-type: none">- Auxiliaire de puériculture- Aide médico-psychologique- Agent de stérilisation- Ambulancier- Infirmier en soins généraux	
<p>CONTACT</p> <ul style="list-style-type: none">- Par courrier : Ifsi Ifas du Centre Hospitalier de Chauny 94, rue des anciens combattants d'AFN et TOM 02303 Chauny Cedex- Par mail : secretariat.ifsi@ch-chauny.fr- Par téléphone : 03 23 38 46 20 <p>Pour davantage d'informations sur la formation en soins infirmiers cliquer ici</p>	<p>CONTACT</p> <ul style="list-style-type: none">- Par courrier : Ifsi Ifas du Centre Hospitalier de Chauny 94, rue des anciens combattants d'AFN et TOM 02303 Chauny Cedex- Par mail : secretariat.ifsi@ch-chauny.fr- Par téléphone : 03 23 38 54 46 <p>Pour davantage d'informations sur la formation aide-soignante cliquer ici</p>	